

ANNEXE AU  
JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard .....01.40.58.75.00  
Annonces .....01.40.58.77.56  
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10  
Abonnements.....01.40.15.67.77  
(8 h 30 à 12 h 30)

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

**Annonce n° 1309 - page 4017**

**94 - Val-de-Marne**

**ASSOCIATIONS**

**Créations**

Déclaration à la préfecture du Val-de-Marne.

**ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE VITRY-SUR-SEINE (APE PEEP VITRY SUR SEINE).**

*Objet* : rassembler les parents d'élèves ou d'apprentis autour de valeurs communes, au premier rang desquelles : le parent premier éducateur de son enfant, la défense de l'intérêt des élèves et d'apprentis, l'attachement à la laïcité de neutralité scolaire, d'objectivité et tolérance sur lesquels repose l'enseignement public ; étudier toute question qui concerne l'intérêt des élèves de l'enseignement public et de leurs familles, faciliter les rapports entre les parents, le corps enseignant et les autorités dans le ressort de l'association, assurer la représentation des familles dans les conseils d'école, les conseils d'administration et autres instances ; apporter son concours aux administrations en vue d'améliorer les conditions de la vie scolaire des élèves ; promouvoir et gérer (directement ou en participation), dans l'intérêt des élèves et de leurs familles, toutes organisations à caractère éducatif, culturel, sportif ou social ; développer tous les moyens qu'elle jugera appropriés pour atteindre ses objectifs et pourra offrir, ou susceptibles de contribuer à sa réalisation et notamment ; bourses aux livres, fournitures scolaires, bourses aux vêtements.

*Siège social* : 45, rue Eugène-Derrien, 94400 Vitry-sur-Seine.

*Date de la déclaration* : 24 juin 2014.